

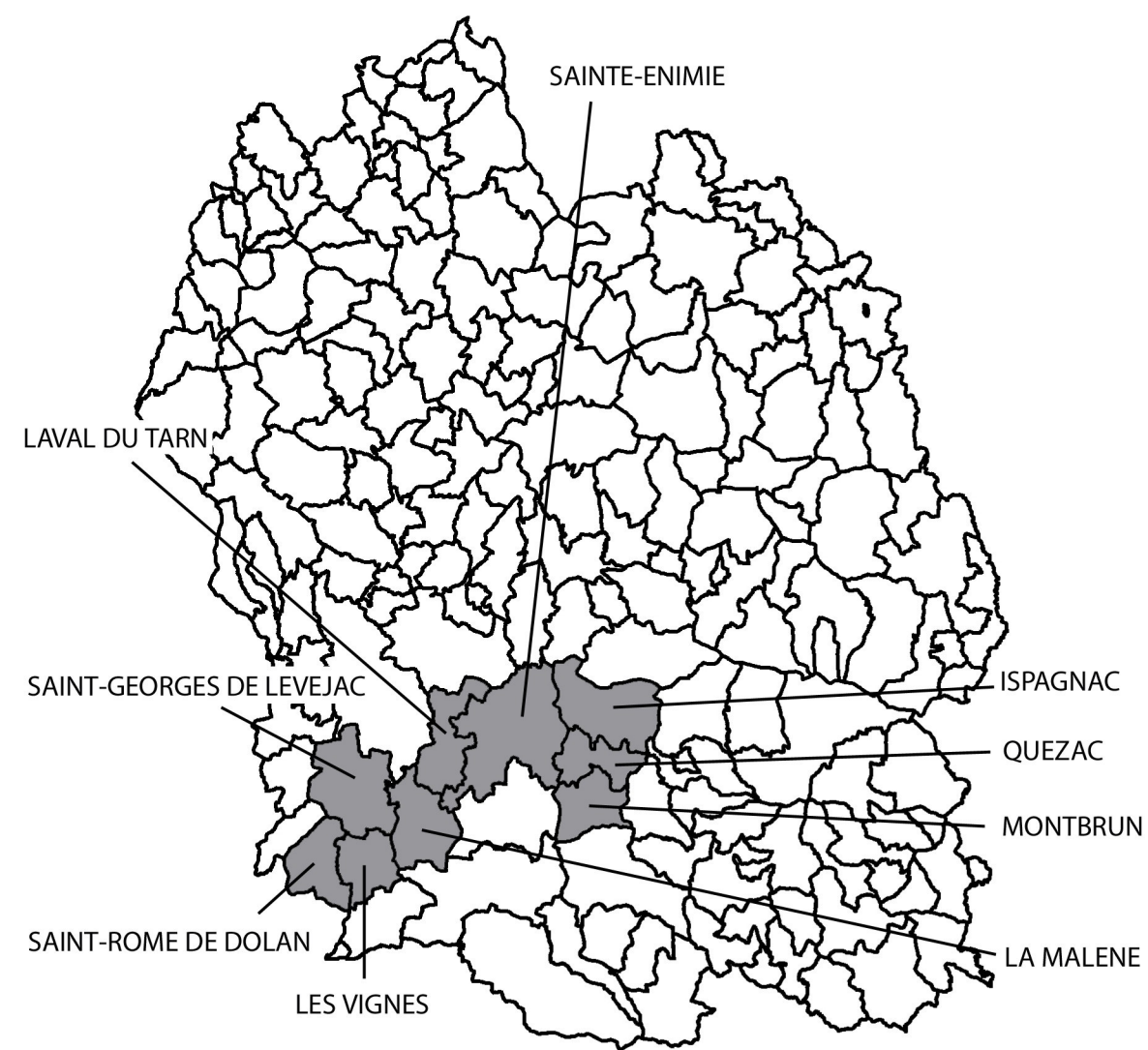


Préfet de la Lozère

Direction Départementale des Territoires

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION (P.P.R.I.)

BASSIN DU TARN



2 – CARTES DE ZONAGE

Vu et annexé à l'Arrêté Préfectoral
n° 2014029-0003 du 29 janvier 2014

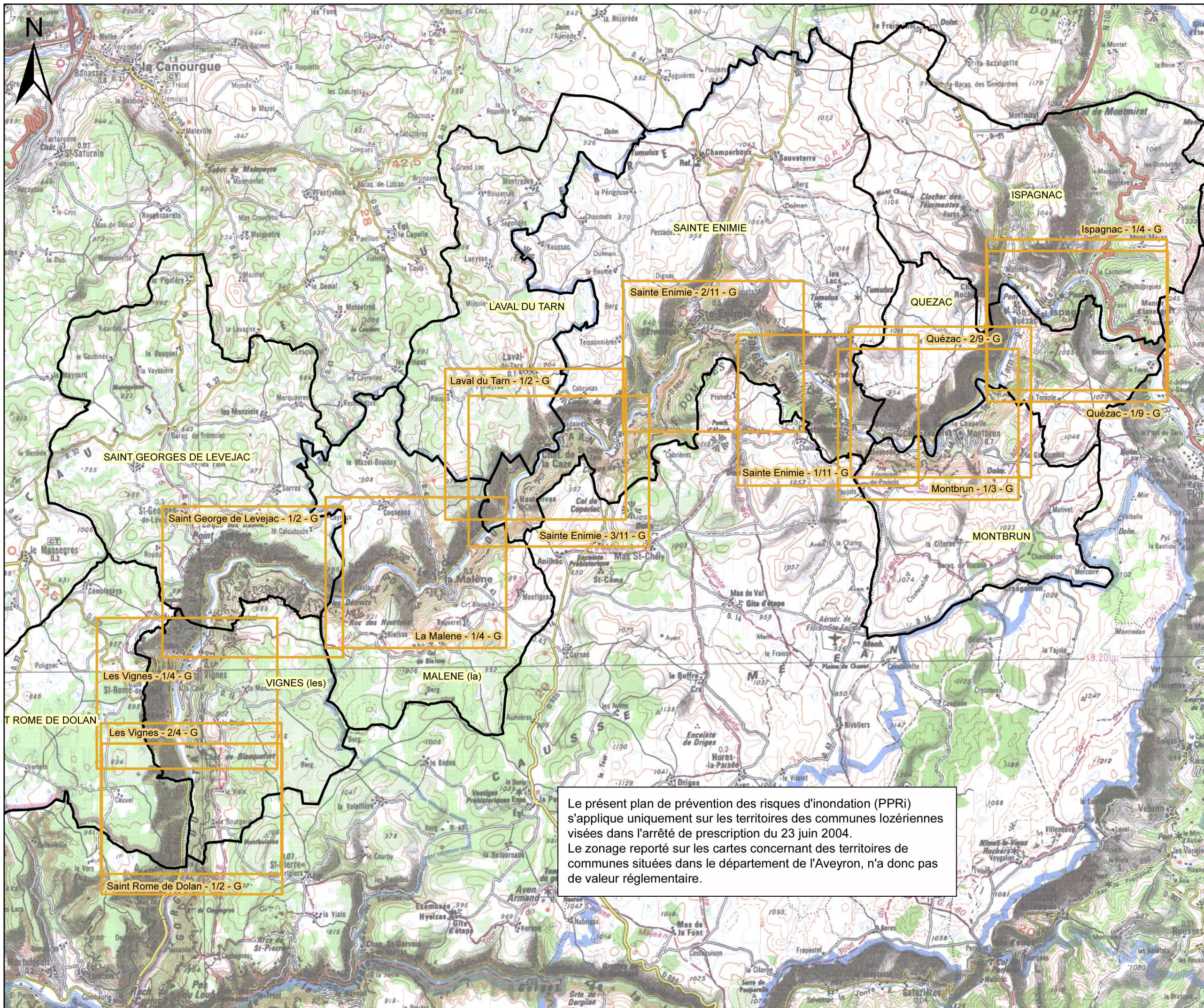
Le Préfet

Guillaume LAMBERT

Décembre 2013

PPRI TARN

Plan d'assemblage

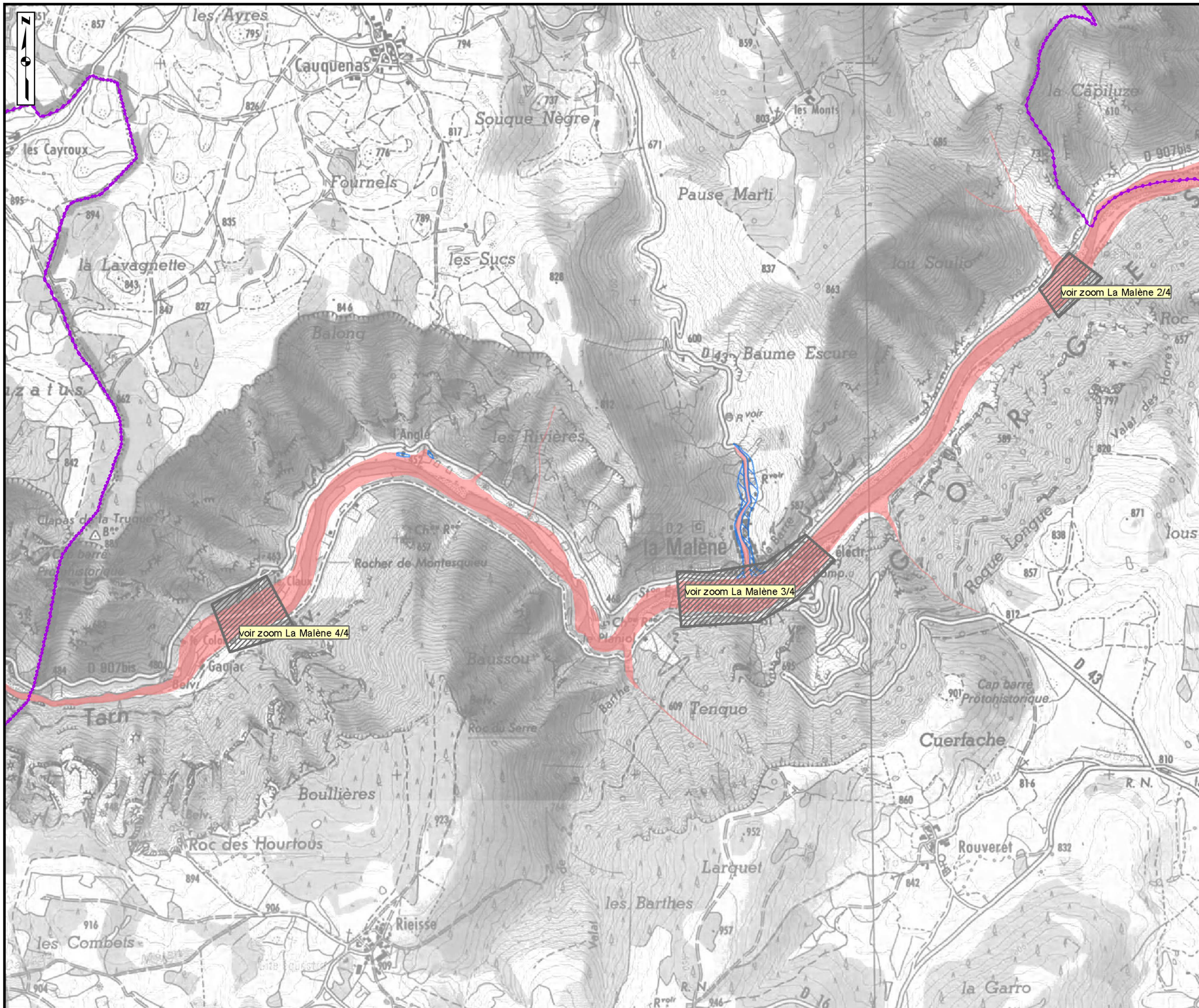


Le présent plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) s'applique uniquement sur les territoires des communes lozériennes visées dans l'arrêté de prescription du 23 juin 2004. Le zonage reporté sur les cartes concernant des territoires de communes situées dans le département de l'Aveyron, n'a donc pas de valeur réglementaire.

0 1 2 4
Kilomètres

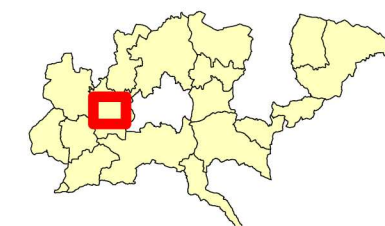
Echelle : 1:100 000

Fond :
SCAN100 IGN



PPRI TARN

Zonage réglementaire



La Malene - 1/4 - G

Légende

-  Limite secteur modélisé (cf cartes 1/15000ème)
-  Limite communale
-  Profil en travers modélisé et cote de la crue de référence
-  Risque d'inondation modéré ($H < 0,5m$ et $V < 0,5m/s$) défini par modélisation
-  Risque d'inondation modéré défini par une approche hydrogéomorphologique
-  Risque d'inondation fort ($H \geq 0,5m$ ou $V \geq 0,5m/s$) défini par modélisation en secteur urbanisé, ou zone de protection du champ d'expansion des crues définie par une approche hydrogéomorphologique

0 105 210 420

Mètres

Echelle : 1:15 000

Fond cartes 1/15 000ème :
SCAN25 IGN, BDTopo IGN

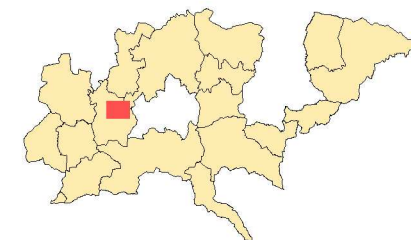
Fond cartes 1/5 000ème :
Cadastre



Direction
Départementale
des Territoires
Lozère

PPRI TARN

Zonage réglementaire



Commune de La Malène 2/4

Légende

-  Limite secteur modélisé (cf cartes 1/15000ème)
-  Limite communale
-  Profil en travers modélisé et cote de la crue de référence
-  Risque d'inondation modéré ($H < 0,5\text{m}$ et $V < 0,5\text{m/s}$) défini par modélisation
-  Risque d'inondation modéré défini par une approche hydrogéomorphologique
-  Risque d'inondation fort ($H \geq 0,5\text{m}$ ou $V \geq 0,5\text{m/s}$) défini par modélisation en secteur urbanisé ou zone de protection du champ d'expansion des crues définie par une approche hydrogéomorphologique

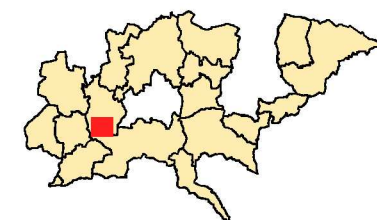
Echelle 1:5000

Fond cartes :
BD Topo IGN, cadastre



PPRi TARN

Zonage réglementaire



Commune de La Malène 3/4

Légende

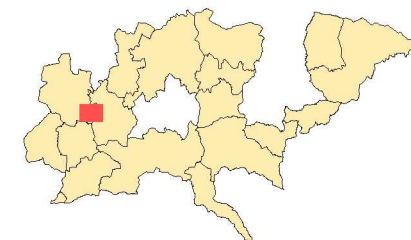
-  Limite secteur modélisé
(cf cartes 1/15000ème)
-  Profil en travers modélisé et
cote de la crue de référence
-  Risque d'inondation modéré
($H < 0,5\text{m}$ et $V < 0,5\text{m/s}$)
défini par modélisation
-  Risque d'inondation modéré
défini par une approche
hydrogéomorphologique
-  Risque d'inondation fort
($H \geq 0,5\text{m}$ ou $V \geq 0,5\text{m/s}$)
défini par modélisation en
secteur urbanisé ou zone
de protection du champ
d'expansion des crues
définie par une approche
hydrogéomorphologique

Echelle 1:5000

Fond cartes :
BD Topo IGN, cadastre

PPRI TARN

Zonage réglementaire



Commune de La Malène 4/4

Légende

-  Limite secteur modélisé
(cf cartes 1/15000ème)
-  Limite communale
-  Profil en travers modélisé et
cote de la crue de référence
-  Risque d'inondation modéré
($H < 0,5\text{m}$ et $V < 0,5\text{m/s}$)
défini par modélisation
-  Risque d'inondation modéré
défini par une approche
hydrogéomorphologique
-  Risque d'inondation fort
($H \geq 0,5\text{m}$ ou $V \geq 0,5\text{m/s}$)
défini par modélisation en
secteur urbanisé ou zone
de protection du champ
d'expansion des crues
définie par une approche
hydrogéomorphologique

Echelle 1:5000

Fond cartes :
BD Topo IGN, cadastre

SAINT-GEORGES DE LEVEJAC

clapas de la truque

LA MALENE

le colonel

gaujac

le claux

rocher de montesquieu

boullières